



## FLASH INFO

### RESTAURATION COLLECTIVE : RIA DE BOURGES

Vos représentants Solidaires sont intervenus lors du CDAS du 10/04/2024 pour alerter la présidente du CDAS au sujet des difficultés survenues à l'automne 2023 au RIA de Bourges.

En effet, depuis le changement de prestataire le 09/10/2023, les agents qui fréquentent cette cantine subissent une forte augmentation des prix.

Ce changement a été fait brusquement, sans communication préalable. Seul un message transmis par notre assistant de prévention, en date du 21/09/2023 (soit 17 jours avant !) nous a mis devant le fait accompli.

Aucune insatisfaction manifeste concernant le prestataire précédent n'avait été signalée auparavant, par l'ensemble des rationnaires.

Les usagers du RIA nous ont fait remonter les raisons de leur mécontentement :

- Les tarifs ont été augmentés de plus de 30 %
- Plus de plat C1 (7,50€) au menu depuis le début de l'année (à quelques rares exceptions, avec très peu de rations proposées)
- Les yaourts natures à 1,30 € (les mêmes proposés en grande surface, à l'unité, au tarif de 0,75€)
- Disparition du menu enfant
- Plus de légumes à volonté : 3 € la (très) petite assiette, 6 € l'assiette normale
- plus de baisse de tarification pour les plats de la veille
- Exemple de plats servis en tarif C2 : Steak petit format, cordon bleu, petite part de quiche à 8,50 €
- A 12h20, plus de choix, que du C3 à 9,50 €
- fermeture du RIA entre Noël et le jour de l'an, alors que les administrations ne sont pas fermées.

On constate une baisse sensible de la fréquentation, les collègues préférant manger dans les locaux de l'administration. On peut s'inquiéter de cette tendance, sachant qu'il est très difficile de faire revenir les rationnaires lorsqu'ils ont pris d'autres habitudes pour se restaurer.

Beaucoup de collègues, par un souci d'économie, ne prennent plus que des périphériques (entrées froides, fromage, dessert...) en lieu et place du plat principal.

Sachant que l'action sociale intervient pour que le tarif d'un repas facturé aux agents ne dépasse pas, **hors subvention interministérielle, un plafond de 6 € en province (sic !!) incluant un plat principal et 2 périphériques.**

Le RIA n'est pas un restaurant gastronomique, mais une cantine devant permettre à tous les agents de notre ministère de pouvoir prendre un repas chaud à un **tarif social** !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!